

Rapport sur la situation en matière de développement durable
du Conseil Départemental du Val-de-Marne en 2020

Séance du 14 décembre 2020

**Discours de Nicolas TRYZNA pour le groupe Les
Républicains Val-de-Marne Autrement**

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,

Chers Collègues,

Tout d'abord, on peut être surpris de la date de ce rapport, présenté en décembre de l'année en cours contrairement aux années précédentes (mars 2019 pour l'année 2018 et février 2020 pour 2019). On peut s'étonner de cette urgence à présenter, surtout dans cette année 2020 si particulière où les projets prennent malheureusement partout du retard et les services sont débordés. Doit-on comprendre qu'au delà de l'urgence climatique, il y a l'urgence électorale?

Comme chacun sait, le principe du développement durable repose sur 3 piliers : social, économique et environnemental.

Le présent rapport s'arrête très longuement sur les projets sociaux avec de nombreux et précieux dispositifs de solidarité envers les val-de-marnais, ce qui est bien mais normal pour un conseil départemental dont la principale compétence est le domaine social.

Cependant, on peut regretter le faible bilan environnemental, avec beaucoup de déclarations, auxquelles on ne peut

qu'adhérer, mais peu de concret dans de ce rapport qui se résume à

- recycler le projet participatif sur les parcs, qui d'ailleurs ne rentrent en phase opérationnelle que depuis novembre 2020
- Subventionner plusieurs associations
- Rappeler l'action envers les vélos en oubliant étonnamment la région
- Des diagnostics de vulnérabilité concernant les risques d'inondation dont on peut se demander si cela touche au développement durable ou à la prévention des risques ?
- Des actions envers les collégiens se limitant à 5 collèges sur 105

Le soutien aux projets d'autres partenaires

- L'action de Valophis pour l'installation de composteurs en pied d'immeubles
- La première pierre de là ZAC Cherioux portée par la SADEV

Quant au plan de prévention du bruit, il est cité et positif, mais que l'application de la loi.

On peut donc s'étonner de ce rapport qui nous semble manquer de concret et oublie des sujets pourtant essentiels comme l'énergie propre ou la protection de la biodiversité.